



La Pondation de Félicie
8, les épineraises
28250 Le Mesnil-Thomas
02.37.52.73.53
06.12.54.52.41
contact@pondationdefelicie.org

Charte de Bientraitance

Le but principal de la Pondation de Félicie étant la promotion du bien-être animal, et le maintien dans des conditions de vie optimales, en adhérant à l'association, je m'engage à respecter les principes suivants dans la prise en charge des poules dont j'ai la responsabilité :

- *ne pas atteindre à leur intégrité physique
- *leur donner accès à un environnement de vie en adéquation avec leurs besoins
- *ne leur donner que les restes alimentaires adéquats
- *leur apporter les soins nécessaires au maintien d'une bonne santé
- *ne pas laisser une poule seule sans congénère

→ Ces critères sont repris plus en détail dans le **guide de l'adoptant** téléchargeable sur le site internet www.pondationdefelicie.org.

En adhérant à la Pondation de Félicie, vous pouvez, sous réserve d'acceptation du contrat d'adoption, adopter jusqu'à 5 poules par an.

Conservez cette partie du document pour retrouver les informations utiles

Je soussigné(e) :

NOM _____
PRENOM _____
DATE DE NAISSANCE ____/____/_____
ADRESSE _____
CODE POSTAL _____ VILLE _____
TELEPHONE _____/_____
ADRESSE MAIL _____

Souhaite adhérer/renouveler mon adhésion à l'association la Pondation de Félicie pour l'année civile en cours (15€).
Par la présente, je reconnais avoir plus de 18 ans, ne pas être soumis à une tutelle, curatelle ou sauvegarde de justice, ou joindre au présent formulaire un accord écrit de la part de mon représentant légal.

Facultatif :

Afin de promouvoir l'activité de la Pondation, je souhaite également réaliser un don de _____ €

Mode de règlement : _____

Fait à _____ le _____

Signature